

Les riches et les pauvres

Jacques 4.13-5.6

(Marc Lüthi)

Les riches et les pauvres, tel est le thème de notre cinquième parcours sur l'épître de Jacques.

Jacques le frère de Jésus, aborde à plusieurs reprises le thème des riches dans son épître et de manière de plus en plus sévère !

Au chapitre premier l'auteur exhorte « le pauvre à être fier de ce que Dieu l'élève et le riche de ce que Dieu l'abaisse » (1.9). Dans ce sens que le riche doit prendre conscience de la fragilité de ses biens et ne mettre sa fierté qu'en Dieu seul !

Dans un deuxième passage (2.1-7), les riches devant lesquels on fait trop souvent des courbettes en les favorisant dans la société et l'Eglise, sont pointés du doigt pour leurs abus de pouvoir et parce qu'ils traînent les pauvres de la communauté chrétienne devant les tribunaux. De cette manière, ils humilient les pauvres et méprisent le nom de Dieu invoqué sur eux.

Dans un troisième temps (4.13-17), Jacques s'adresse aux hommes d'affaires et dénonce leur orgueil, celui de prétendre disposer de leur vie pour des projets d'affaires et de profit.

« 13 Et maintenant, écoutez-moi, vous qui dites : 'Aujourd'hui ou demain, nous irons dans telle ville, nous y passerons une année, nous y ferons des affaires et nous gagnerons de l'argent.' 14 Savez-vous ce que demain vous réserve ? Qu'est-ce que votre vie ? Une brume légère, visible quelques instants

et qui se dissipe bien vite. 15 Voici ce que vous devriez dire : 'Si le Seigneur le veut, nous vivrons et nous ferons ceci ou cela !' 16 Mais en réalité, vous mettez votre orgueil dans vos projets présomptueux. Tout orgueil de ce genre est mauvais. 17 Oui, 'celui qui sait faire le bien et ne le fait pas, se rend coupable d'un péché'. »

Ce n'est pas leur richesse que Jacques dénonce, mais leur arrogance pleine de prétention ! Ces hommes d'affaires sont décrits comme des hommes sûrs d'eux-mêmes et confiants dans la réalisation de leurs projets.

Ce tableau sommairement esquissé par Jacques était évocateur pour les premiers lecteurs de l'épître, de l'intense activité commerciale du premier siècle. De nombreux Juifs étaient engagés dans ce va-et-vient d'affaires. Ils n'ont pas grand-chose à envier aux temps modernes, sinon que les distances se sont multipliées !

En établissant leurs projets de voyage, ces gens d'affaires agissent comme s'ils disposaient en maîtres de leur propre vie.

Vous ne savez pas ce que sera votre vie demain, les interpelle Jacques ! Votre vie est d'une fragilité extrême : elle est comparable à une brume légère que dissipe le vent et qui ne laisse aucune trace ! A tout moment, sans aucun signe annonciateur, un imprévu peut survenir et tout remettre en question : un accident, une maladie, une mort subite ou violente. Et voilà que tout est par terre !

C'est donc une pure folie de tout miser sur l'avenir et sur le succès, en affaires comme dans d'autres domaines d'ailleurs. Il est possible que Jacques ait en tête cette parabole de Jésus mettant en scène un propriétaire foncier qui n'avait plus

assez de place pour engranger son abondante récolte.

« Je vais démolir mes greniers, dit-il, pour en construire de plus grands... Après quoi je me dirai : Mon ami, te voilà pourvu de biens en réserve pour de nombreuses années : Repose-toi, mange, bois et jouis de la vie ! Mais Dieu lui dit : Pauvre fou ! Cette nuit-même tu vas mourir ! » (Luc 12.16-21).

Il n'est certes pas interdit de faire des projets, mais que ce soit dans la conscience de la fragilité de notre vie et surtout dans le désir de les soumettre à la volonté de Dieu, de qui tout dépend !

Il y a une manière toute différente d'orienter sa vie : la mettre au service de la volonté de Dieu, au service du bien que l'on peut faire.

Or les riches hommes d'affaires ne manquent pas de moyens ! « Savoir faire le bien et ne pas le faire, c'est se rendre coupable d'un péché », écrit Jacques en conclusion de ce passage. Les péchés d'omission sont tout aussi graves que ceux de commission !

« Et maintenant. Ecoutez-moi, vous qui êtes riches ! Pleurez et lamentez-vous au sujet des malheurs qui vont fondre sur vous » (5.1-6).

Jacques se fait particulièrement sévère ! Il emprunte ici le ton prophétique ! Avant même que leurs fautes soient évoquées, les riches sont condamnés et avertis des calamités qui les attendent. La venue des malheurs est si certaine qu'elle est en quelque sorte déjà réalisée ! Le but de Jacques est celui des prophètes : ils ne menacent que pour amender et n'avoir pas à sévir ! Jacques met en garde contre les dangers de la richesse.

Le premier châtiment qui menace les mauvais riches, c'est

la ruine et la corruption de leurs biens malhonnêtement acquis et égoïstement possédés.

« Votre richesse est pourrie et vos vêtements sont rongés par les mites. Votre or et votre argent sont corrodés et cette corrosion témoignera contre vous, elle dévorera votre chair comme un feu » (5.2-3).

Jacques est dans la droite ligne de ce que Jésus enseignait : « Ne vous amassez pas des richesses sur la terre où elles sont à la merci de la rouille, des mites qui rongent, ou des cambrioleurs qui percent les murs pour voler. ²⁰Amassez-vous plutôt des trésors dans le ciel, où il n'y a ni rouille, ni mites qui rongent, ni cambrioleurs qui percent les murs pour voler. ²¹Car là où est ton trésor, là sera aussi ton cœur » (Mt 6.19-21).

Deuxième châtiment : à la ruine de leur fortune suivra celle de leur propre personne !

Contrairement à la logique, ce n'est qu'après avoir prononcé leur condamnation, que Jacques énonce les reproches ou griefs dont ils sont coupables.

« Vous avez entassé des richesses, dans ces jours de la fin » (5.3). Allusion aux temps particuliers qui nous séparent du retour du Christ et du jugement, et qui sont généralement l'occasion d'appeler à la modération et à la sobriété comme l'écrit l'apôtre Pierre : « La fin de toutes choses est proche. Soyez donc sages et sobres, pour vaquer à la prière » (I Pi 5.7).

Les mauvais riches sont ensuite blâmés d'avoir accumulé leurs biens au détriment de la justice sociale : ils ont privé les pauvres de leur salaire. « Voici, le salaire des ouvriers qui ont moissonné vos champs, et dont vous les avez frustrés, crie, et les cris des moissonneurs sont parvenus jusqu'aux oreilles du Seigneur des armées » (5.4).

Ce sont les propriétaires fonciers qui sont visés ici : leurs champs étaient moissonnés par des esclaves ou des ouvriers embauchés à la journée. La situation de ces journaliers était peu enviable soit parce qu'ils gagnaient peu, et redoutaient le chômage, soit parce que des maîtres injustes ne les payaient pas. La Loi mosaïque commandait aux propriétaires de régler chaque soir leurs ouvriers : « Tu ne retiendras point jusqu'au lendemain le salaire du mercenaire » (Lév 19.13).

Leur salaire dont ils ont été frustrés crie et le Seigneur les a entendus ! Dieu n'est pas insensible à ces cris, au contraire : « J'ai vu la souffrance de mon peuple qui est en Egypte, et j'ai entendu les cris que lui font pousser ses oppresseurs, car je connais ses douleurs. ⁸Je suis descendu pour le délivrer de la main des Egyptiens... » (Ex 3.7). Aucune souffrance, aucune injustice ne laisse Dieu indifférent !

« Vous avez vécu sur la terre dans les voluptés et dans les délices, vous avez rassasié vos cœurs au jour du carnage » (5.5). Les mauvais riches sont accusés d'avoir vécu dans le luxe, voire dans la volupté, alors que les pauvres étaient égorgés !

Et finalement, quatrième et dernier grief : « Vous avez condamné, vous avez tué le juste, qui ne vous a pas résisté » (5.6).

Les riches s'arrangent pour faire condamner le pauvre, soit que les fonctions de juges leur reviennent ou parce que les tribunaux se laissent corrompre. Par des sentences capitales, ils ont donné la mort aux pauvres travailleurs. Ou peut-être se sont-ils contentés d'affamer les pauvres en les privant injustement du nécessaire vital.

La classe des pauvres ne leur résiste pas !

Jacques, le frère de Jésus, termine ce paragraphe de manière

sèche et abrupte ! Il nous oblige à la réflexion !

Quand avez-vous pour la dernière fois entendu une prédication sur ce thème ? Qui a le courage et la liberté d'en parler ?

Il faut l'admettre : pendant longtemps les chrétiens, évangéliques en particulier, se sont peu préoccupés de ce domaine. Accaparés par le souci du salut des âmes, nous nous sommes trop souvent désintéressés de la justice sociale ! Ce qui n'a pas toujours été le cas, il faut le rappeler ! Il suffit de mentionner la lutte contre l'esclavage, la création de la Croix-Rouge par Henri Dunant, pour ne rien dire des premiers hospices (ou hôpitaux) qui ont été l'œuvre de chrétiens convaincus et engagés !

Le Congrès mondial sur l'évangélisation tenu à Lausanne en 1974 fut l'occasion d'affirmer comme tout à nouveau l'importance de l'engagement social des chrétiens. Je cite des extraits de la Déclaration de Lausanne, du chapitre 5 intitulé : « Responsabilité sociale du chrétien ».

Nous affirmons que Dieu est à la fois le Créateur et le Juge de tous les hommes; nous devrions par conséquent désirer comme lui que la justice règne dans la société, que les hommes se réconcilient et qu'ils soient libérés de toutes les sortes d'oppressions. L'homme étant créé à l'image de Dieu, chaque personne humaine possède une dignité intrinsèque, quel que soit sa religion ou la couleur de sa peau, sa culture, sa classe sociale, son sexe ou son âge; c'est pourquoi chaque être humain devrait être respecté, servi et non exploité.

Nous ne devons pas craindre de dénoncer le mal et l'injustice où qu'ils soient. Lorsque les hommes acceptent Christ, ils entrent par la nouvelle naissance dans son Royaume et ils doivent rechercher, non seulement à refléter sa justice, mais encore à la répandre dans un monde injuste.

Le salut dont nous nous réclamons devrait nous transformer totalement dans notre façon d'assumer nos responsabilités personnelles et sociales. La foi sans les œuvres est morte.

De manière très concrète et pratique, Jacques, une fois de plus, nous interpelle quant à notre manière de vivre notre foi ! Comment gérons-nous notre richesse ? Nous sommes tous le riche de quelqu'un, ne l'oublions pas !